

Informations utiles pour le travail de terrain du recensement national du castor 2021/2022

Buts et organisation du projet

Le projet de *recensement national du castor* se déroulera au cours de l'hiver 2021/2022. Le but du projet consiste à obtenir une image représentative de la distribution actuelle et des effectifs du castor en Suisse. Le dernier recensement national a été réalisé il y a 12 ans.

Nous souhaitons, par le biais des résultats obtenus, être en mesure de mieux répondre à un certain nombre de questions. D'une part, ils servent de base pour la poursuite des projets sur le castor au niveau national, pour les mesures de promotion du castor. À l'avenir, ces informations pourront également être utilisées par les cantons pour intégrer le castor dans la planification des projets d'ingénierie hydraulique, auxquels le castor peut participer directement en tant que promoteur de la biodiversité et fournisseur d'importants services écosystémiques. En outre, les cantons peuvent mieux planifier la prévention des dégâts futurs sur les fronts de dispersion.

Principes

- le bien-être des castors prime! Evitez les dérangements inutiles près des terriers ou huttes
- ne prenez pas de risques inutiles lors de la prospection! Informez votre entourage sur votre destination les jours de prospection sur le terrain.
- respectez les cultures et la propriété privée ainsi que les interdictions et les prescriptions de protection. Ne pénétrez dans les aires protégées que sur mandat de la coordination régionale et portez toujours sur vous le permis d'accès à ces zones.
- le relevé cartographique doit si possible se faire depuis les chemins et accès publics
- employez votre voiture - si déjà - de façon mesurée

Ce que nous attendons des recenseurs

Nos attentes:

- respectez de façon précise la procédure mise en place par le service Conseil Castor
- être en mesure de bien lire les cartes
- travail précis et consciencieux
- transmettez rapidement les documents (cartes et fiches) au service conseil castor

Remarques concernant les cartes

A la base, nous vous fournissons des copies de cartes de terrain à une échelle de 1 : 10'000 en format A4 sur papier. Les cartes sont également toutes disponibles sous forme numérique (fichiers pdf) sur le site web du service Conseil Castor (www.conseil-castor.ch --> recensement national du castor 2022).

Un recensement efficace et précis demande un bon travail préparatoire. Matériel

à amener lors des visites de terrain :

- copies de cartes des tronçons de cours d'eau à visiter
- fiche de terrain pour informations complémentaires
- aide-mémoire avec la légende des symboles utilisés pour recenser les indices de castor
- stylo indélébile (plus réserve !)
- jumelles
- cartes au 1: 25'000 ou au 1: 50'000 de la région concernée si en possession (pour une meilleur orientation sur le terrain)
- carte de légitimation pour recenseurs

Procédure de recensement sur le terrain

L'exemple qui suit démontre étape par étape la procédure à suivre lors du travail de recensement et les analyses qui s'en suivent.

- Période de recensement : **Début décembre 2021 jusqu'à fin avril 2022**. Plus la saison d'hiver avance, plus le nombre d'indices à tendance à augmenter permettant ainsi une identification plus aisée des traces. Attention : ces dernières années, la végétation était déjà bien avancée à la fin du mois d'avril et les traces moins visibles. N'attendez pas le dernier moment !
- Un tronçon d'un cours d'eau peut être visité à plusieurs reprises.
- Le recensement cartographique se fait directement sur les cartes fournies (figure 1). Les indices frais observés sont inscrits sur la carte selon les instructions contenues dans la fiche technique (légende des symboles). Les informations complémentaires concernant les indices et les éventuels commentaires, remarques ou précisions peuvent être annotées sur la fiche de terrain si nécessaire.

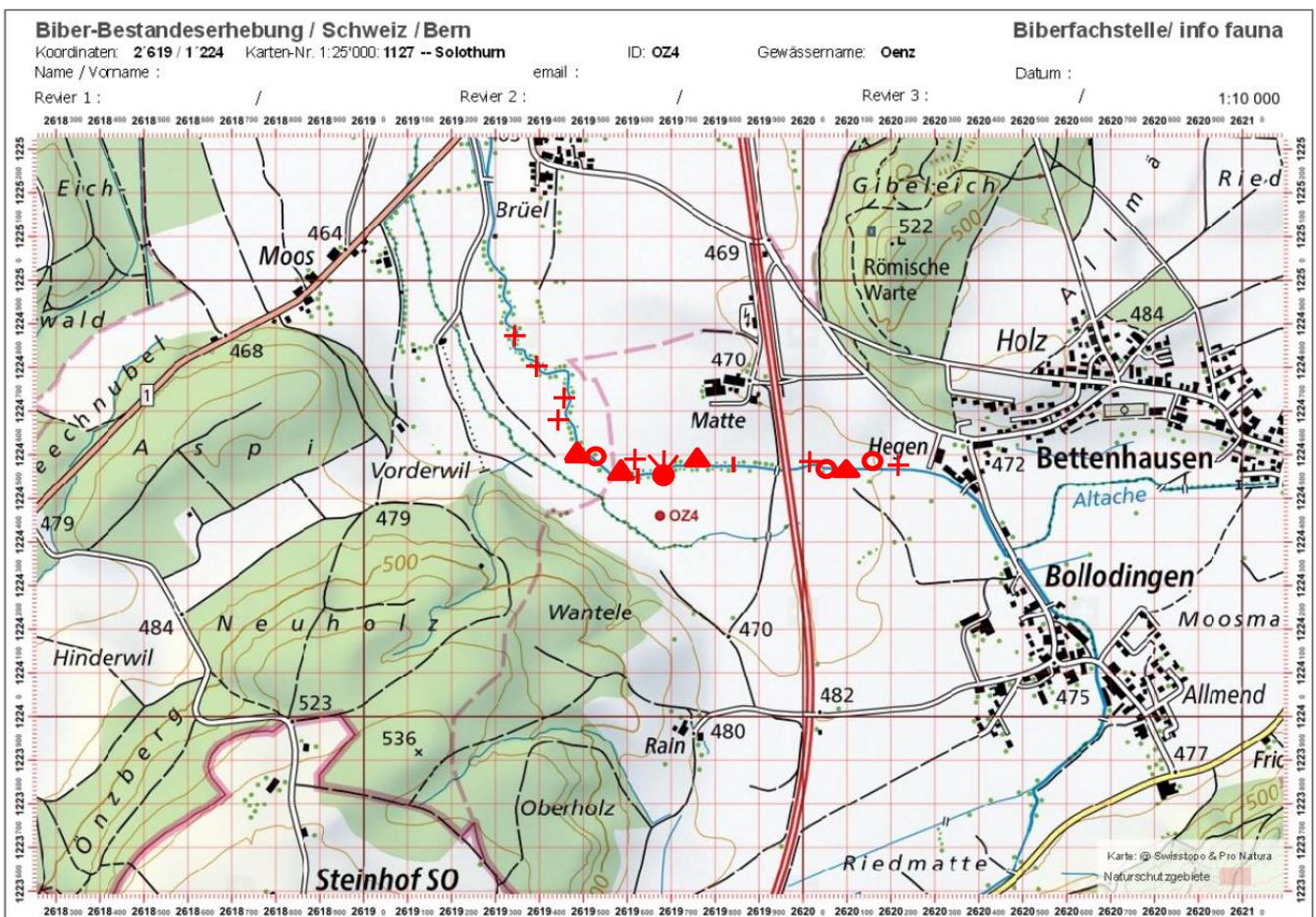


Fig. 1 : Indiquer le plus **précisément possible** les sites d'observation des indices (pour symboles voir légende) sur la carte (± 25 m souhaité).

- Par principe, seuls les **indices récents** datant de l'hiver 2020/2021 en cours sont recensés (de l'automne au printemps, figure 2 & 3).



Fig. 2 : rongement frais



Fig. 3 : rongement ancien

- Parcourir les cours d'eau de plus grande taille des deux côtés et d'un côté pour les petits cours d'eau. Si la cartographie des grandes rivières des deux côtés ne peut être réalisée le même jour, elle doit être entepise dès que possible (dans la même semaine).
- **Conseil** : emportez vos jumelles pour scruter la rive opposée du cours d'eau.
- Si beaucoup d'indices s'accumulent sur un même site, il n'est pas nécessaire de tous les noter. Il faudra cependant signaler au moins les **indices les plus représentatifs** : tous les terriers, réfectoires, chantiers, réserves de nourriture, barrages.
- Là où le castor vient de s'installer (front de colonisation) **tous les indices doivent être notés si possible**.
- **Hiérarchie des indices** : le « chantier » prime sur le « rongement isolé », ce qui signifie qu'il n'est pas nécessaire de noter les rongements situés près d'un chantier. Souvent, réfectoire et chantier se combinent. Si une annotation sur la carte des deux indices n'est pas possible pour des raisons de place, prière de préciser ces circonstances sur la fiche de terrain ou sur la carte (figure 4).

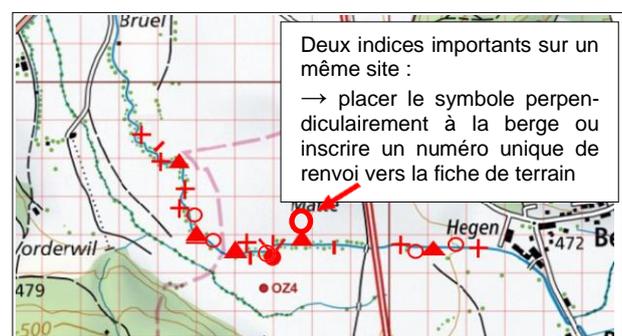
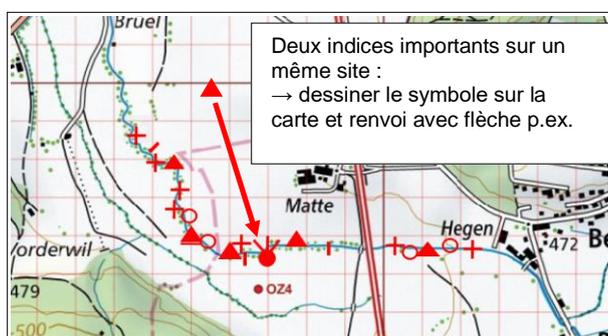


Fig. 4 : Exemples d'encodage en cas d'absence de place sur la carte de deux indices de présence importants observés sur un même emplacement.

- Les tronçons prospectés sont inscrits sur la carte (avec **stylo marqueur** p.ex.). **Important** : noter également les tronçons sans indices de présence du castor → information sur l'absence du castor, figure 5).

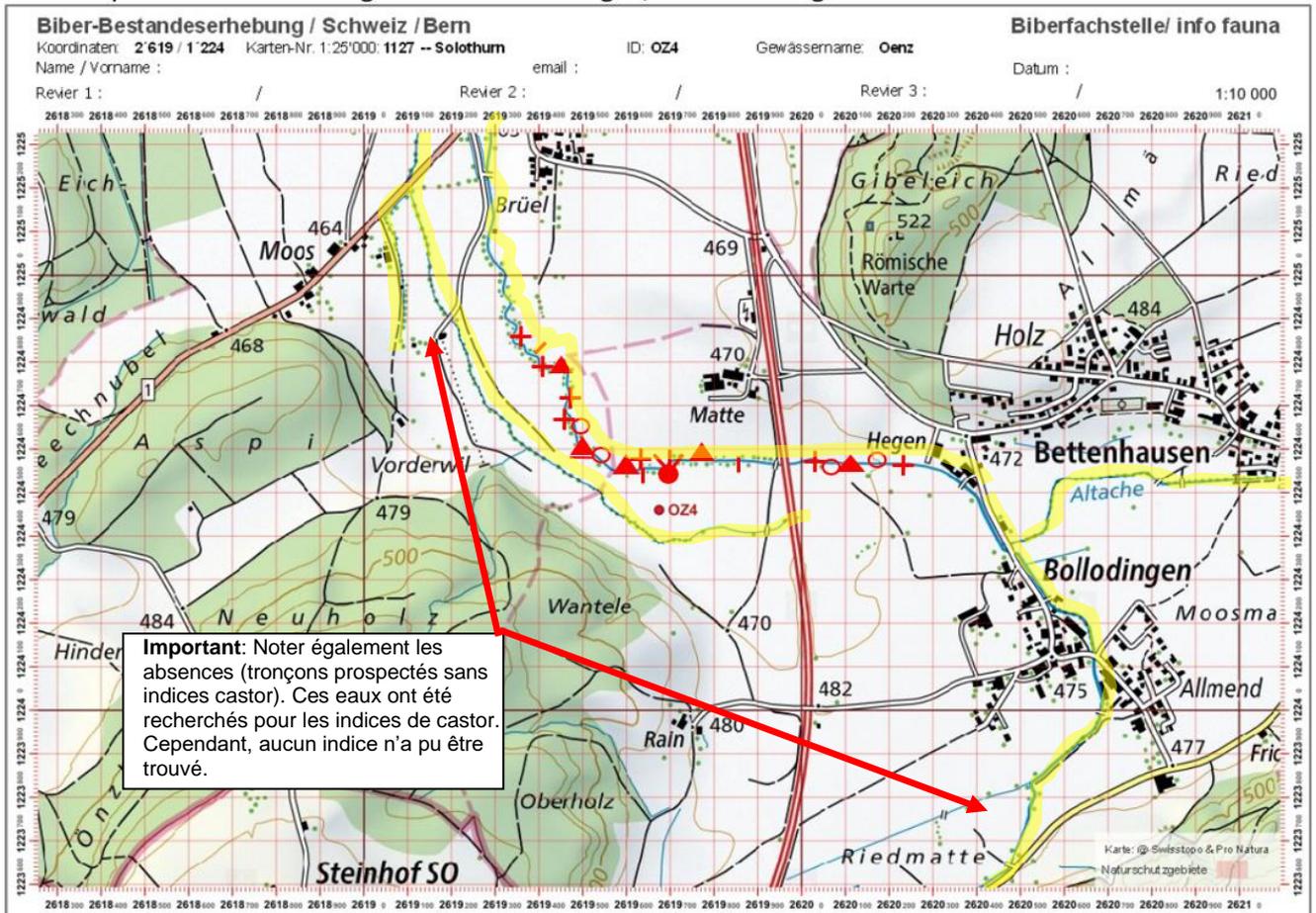


Fig. 5 : Marquage des tronçons de cours d'eau prospectés (surligner par stylo marqueur p.e.).

- les branches ou les tiges portant les traces du castor et amenées de façon évidente par les crues ne sont pas notées. Cela indique cependant que des castors doivent être présents plus en amont du tronçon cartographié.
- Une forte crue peut rendre invisible ou tout simplement faire disparaître les indices. Il faudra dans ces cas attendre **au minimum une semaine** après la crue avant d'aller prospecter les cours d'eau concernés pour pouvoir retrouver de nouveaux indices de présence.

Informations complémentaires (facultatif)

Les éventuelles précisions et remarques des indices importants sont à inscrire dans la colonne *Type d'observation et remarques* de la fiche de terrain ou directement sur la carte. Exemple :

- 1) + : 2 peupliers, Ø 35 et 50cm),
- 2)) : de l'eau s'est accumulée sur une longueur de 5m (hauteur 1,2m),
- 3) ▲ : taille 30 x 40m, abattu de nombreux petits saules, etc.

Documentation photographique des huttes et des barrages

Nous aimerions créer une base de données d'images de TOUS les barrages et les huttes de castors en Suisse !

Veuillez photographier **chaque barrage et hutte** et les signaler individuellement avec une photo en utilisant l'application Webfauna. De cette façon, toutes les constructions de castor sont archivées dans la base de données nationale d'info faune avec photo et nous obtenons une documentation photographique unique pour toute la Suisse.

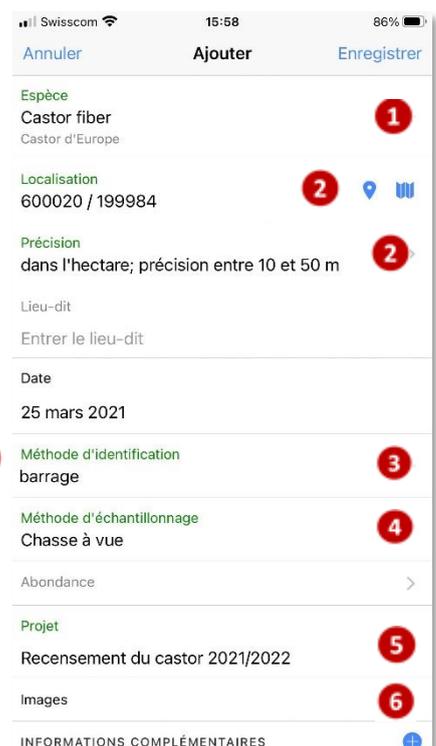
Veuillez procéder comme suit lorsque vous photographiez des barrages de castors :

- Essayez de photographier l'ensemble du barrage AVEC le lac endigué derrière lui.
- Essayez de prendre une position légèrement surélevée avec l'appareil photo.



Saisie des observations dans l'application Webfauna

1. Téléchargez l'application via iTunes (iOS pour Apple) ou Playstore (pour Android).
2. Les instructions pour l'application Webfauna peuvent être trouvées sur [ww.cscf.ch/Gestion des données/Signaler une observation/Webfauna & App](http://ww.cscf.ch/Gestion%20des%20donn%C3%A9es/Signaler%20une%20observation/Webfauna%20&%20App)
3. Enregistrer une nouvelle observation (voir les instructions ci-dessus pour plus de détails) :
 - a. Espèce : **castor** 1
 - b. Vérifiez les coordonnées (précision !) 2
 - c. Méthode d'identification : **Barrage** 3
 - d. Méthode d'échantillonnage : **Chasse à vue** 4
 - e. Code du projet : **Recensement du castor 2021/2022** 5
 - f. Images : les images peuvent être prises soit directement dans l'application (appareil photo), soit sélectionnées dans la galerie d'images (galerie d'images). 6
 - g. Dans la rubrique **autres information**, des commentaires peuvent être inscrits tout en bas (par exemple, la hauteur et la largeur estimées du barrage).



Délimitation des territoires

Les **limites de territoires** et les **coordonnées centrales** (centre de gravité des activités) sont directement inscrites avec un crayon (!) sur la carte (figure 6). Chaque territoire probable est noté au minimum une fois avec les coordonnées et le numéro de référence correspondant sur la fiche de terrain (figure 7). Les coordonnées centrales sont également reportées dans l'en-tête de la carte (figure 6). Les coordonnées coïncident en principe avec l'emplacement du **terrier ou de la hutte actuellement occupés** ou, le cas échéant (ni terrier, ni hutte observés), avec le **centre de gravité des activités**. Veuillez placer les coordonnées de façon à ce qu'ils tombent sur la berge ou dans le cours d'eau.

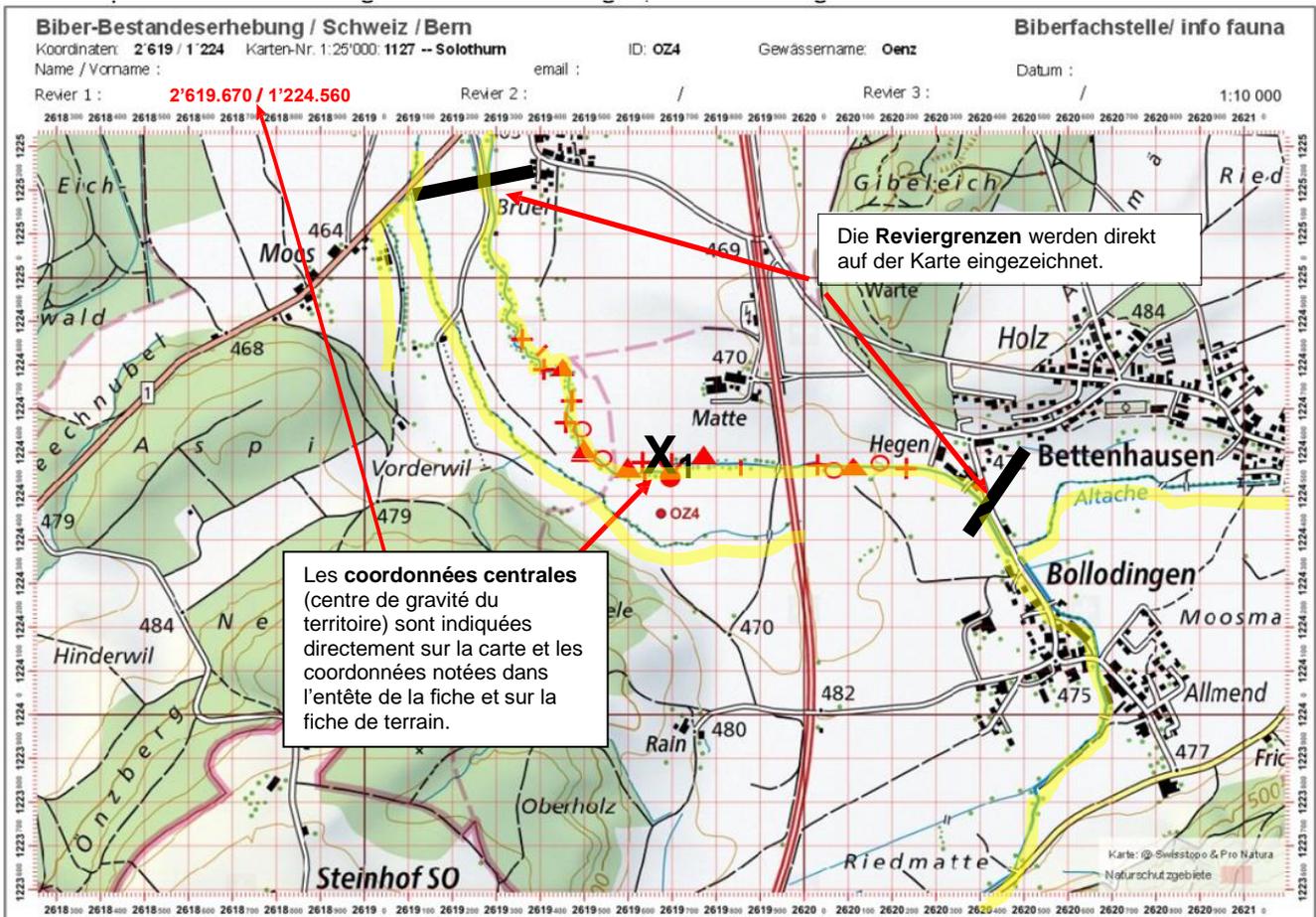


Fig. 6 : Encodage des limites de territoires et des coordonnées centrales du territoire sur la carte.

| Fiche de terrain pour informations supplémentaires | | | | | | Recensement du castor | | |
|--|-------------------------|-----------------|-------------|------------|--|-----------------------|---------------------------------|--------|
| Date: | | | | | | | | |
| Observateur/trice (adresse): | | | | Tél.: | | e-mail : | | |
| No de protocole.: | | | | | | | | |
| No ^a | nombre sex ^b | Date jj/mm/aaaa | cours d'eau | commune | coordonnée (xxx,xxx/yyyy,yyy) ^c | Altitude | Type d'observation ^d | heures |
| | | | | | | | Remarques | |
| 1 | | 1.1.2022 | Önz | Bollodigen | 2'619670 / 1'224'560 | | | |

Fig. 7 : Encodage des coordonnées centrales du territoire.

Classification en territoires solitaires/couple et en territoires de famille

- Recherche de traces de rongements de taille différente le long des cours d'eau avec présence de castor (détection d'animaux jeunes et adultes) → différenciation entre territoires de couples/individus isolés ou de familles (figure 8) et indices de reproduction.

Exemple : largeurs des traces de rongements (Attention : les deux incisives laissent toujours 2 traces de rongement jumelés) mesurées entre novembre et mars (indications M. Müller)

Adulte : moyenne = 10,0 mm ± 3,2 mm (min. 5,9 - max. 20,0), n = 100, échantillon de 10 branches provenant de 10 territoires

Juvenile : moyenne = 5,6 mm ± 1.0 mm (3,4-8,0), n = 60, échantillon de 6 branches provenant de 6 territoires

Les informations quant aux territoires sont à noter dans la fiche de terrain (figure 11) sous remarques. Faire des photos si nécessaires.



Fig. 8:
Haut : rongements d'un animal jeune
Bas : rongements d'un animal adulte



Rongements de différentes largeurs sur un même bâton.

Trait du haut : Rongement d'un jeune animal
Traces du bas : Rongement d'un animal adulte.

Attention : lorsque des traces de rongements d'un seul type (taille) sont observées dans un territoire, il devient extrêmement difficile de trancher entre animaux jeunes et adultes, sauf en cas d'observation visuelle simultanée.

→ la découverte de traces de rongements isolés plus fines dans une rangée n'équivaut pas automatiquement à **un indice de présence** de jeunes individus !

- **Indices d'une activité accrue de castor** (terriers, beaucoup de chantiers, coulées, marquage, etc.) laissent présumer la présence d'une famille (plus est consommé, plus les castors sont nombreux - figure 9). Une **activité réduite** indique plutôt la présence d'un couple de castor ou d'un individu isolé (figure 10).



Fig. 9 : Activité accrue : présence probable d'une famille



Fig. 10 : Activité réduite : présence probable d'un individu isolé ou d'un couple

| Fiche de terrain pour informations supplémentaires | | | | | | Recensement du castor | | |
|--|-------------------------|-----------------|-------------|-----------|---|----------------------------|---------------------------------|--------|
| Date: _____ | | | | | | | | |
| Observateur/trice (adresse): _____ | | | | | | Tél.: _____ e-mail : _____ | | |
| No de protocole.: _____ | | | | | | | | |
| No ^a | nombre sex ^b | Date jj/mm/aaaa | cours d'eau | commune | coordonnée (xxx,xxx/yyy,yyy) ^c | Altitude | Type d'observation ^d | heures |
| | | | | | | | Remarques | |
| 1 | | | Önz | Boldingen | | | Territoire de famille | |

Fig. 11 : Indication sur la fiche de terrain si individu/couple ou famille (territoire).

Envoi des documents au service Conseil Castor

Veillez vérifier avant chaque envoi si les cartes et les fiches sont complètes :

- toutes les cartes et les fiches de terrain dûment remplies (étiquetés, numérotés) ?
- indication de tous les cours d'eau prospectés, également ceux sans indices de présence de castor ?
- délimitation des territoires de castor ?
- Indication des coordonnées centrales sur la carte et sur la fiche de terrain ?
- classification des territoires en territoires de couples/individus isolé ou territoires de famille sur la fiche de terrain ?

Attention : Copiez/scannez/photographiez les documents les plus importants afin de pouvoir remplacer les données en cas de perte lors de l'envoi vers la coordination régionale.

Veillez envoyer les documents suivants après conclusion des relevés de terrain à votre coordination régionale. Les adresses peuvent être trouvées sur le site du service Conseil Castor sous la rubrique recensement national du castor 2022.

Que devez-vous envoyer :

- toutes les cartes des cours d'eau
- fiches des observations supplémentaires et les coordonnées centrales des territoires

En cas d'empêchement

Si vous vous trouvez dans l'impossibilité d'effectuer vos relevés de terrain au cours de l'hiver, nous vous prions d'avertir la coordination régionale au plus vite. Nous nous chargerons de trouver un remplaçant pour effectuer le travail.

Vous pouvez nous joindre pour toute question ou préoccupation :

Votre coordination régionale (adresses sur le site web du service Conseil Castor Recensement national du castor 2022)

ou

Coordination nationale

Caroline Nienhuis
FORNAT AG
Bergstrasse 162
8032 Zürich
Tél. : 043 244 99 60
Mobile bureau : 076 451 83 53
e-mail: caroline.nienhuis@fornat.ch

Service Conseil Castor/info fauna

Christof Angst
UniMail – Bâtiment G
Avenue de Bellevaux 51
2000 Neuchâtel
Tél. : 032 718 36 05
e-mail : christof.angst@unine.ch